



Une grande boucle champêtre au départ d'Écuillé, entre bocage, chemins creux et sous-bois. Le circuit mène jusqu'au majestueux Château du Plessis-Bourré, traverse hameaux et fermes, puis revient au bourg par de paisibles sentiers offrant de beaux panoramas sur la campagne angevine.



## à découvrir

### en chemin

- Chemins creux et boisés
- Haras de la Rousselière
- Église de Bourg et église de Soulaire
- Château du Plessis-Bourré
- Logis du Doyenné Écuillé
- Ferme pédagogique de la Casserie Écuillé

### aux alentours

- Centre historique d'Angers et son quartier de la Doutre
- Marais pédagogique des plantes des Basses vallées angevines Briollay
- Terra Botanica Angers



## services

### Hébergement

Contactez l'Office de Tourisme d'Angers



### SITUATION

Ecuillé : 20 km au nord d'Angers par la RD 107  
Soulaire et Bourg : 12 km au nord d'Angers par la RD 107

### DÉPART

Parking du Doyenné à Ecuillé, Parking de la salle Eric Tabarly, Chemin du Cassoir à Soulaire

### Terrain

Dénivelé : 158 m  
38% du circuit en revêtu

### DIFFICULTÉS

Pas de difficultés particulières

### accessibilité

Arrêt de transport public à moins de 500 m du départ à Soulaire-et-Bourg

### BALISAGE VIOLET

Code de balisage PR®

— Bonne direction

⌋ Changement de direction

✗ Mauvaise direction



**DESTINATION ANGERS**  
**OFFICE DE TOURISME**  
02 41 23 50 00  
destination-angers.com



**COMITÉ**  
**FFRandonnée**  
**DE MAINE-ET-LOIRE**  
02 41 79 01 77  
maine-et-loire.ffrandonnee.fr

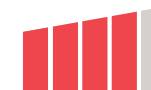
# angers

## randonnées pédestres

destination-angers.com



6H10 | 28,5 KM



**DU PLESSIS-BOURRÉ AUX**  
**BASSES VALLÉES ANGEVINES**  
ÉCUILLÉ  
SOULAIRE-ET-BOURG



© A. Lamoureux / Destination Angers



# La randonnée pas à pas



© Destination Angers

**1** Depuis le parking, rejoindre la mairie d'Écuillé et continuer tout droit au croisement avec la D 74. Prendre ensuite à droite, puis à gauche devant l'église. Rester dans la rue de l'église à la prochaine intersection et quitter le bourg d'Écuillé. Prendre à gauche en direction du lieu-dit Le Petit Montarbeau. Passer le village puis prendre à gauche avant de tourner à droite sur un chemin bordé d'arbres. Arriver à une ferme, la contourner par la gauche, puis reprendre à droite le chemin longeant un champ jusqu'au lieu-dit Boulitourne.

**2** Prendre à gauche, continuer sur 400 m puis prendre à droite. Au bout du chemin, emprunter de nouveau la droite, puis tout de suite tourner à gauche. Après un hangar, prendre à droite et continuer sur le chemin jusqu'à un petit village. Une fois la route retrouvée, prendre à droite et continuer tout droit. Arriver à un carrefour, prendre en face et rentrer dans un bois. Continuer tout droit, retrouver la route et tourner à droite. Après 400 m, tourner à

gauche et continuer sur la route pendant 1500 m, retrouver Ecuillé et reprendre l'itinéraire jusqu'au point 1.

**1** Sortir d'Écuillé, passer le Prélong et, à la fin d'un virage tournant à droite, prendre le chemin à gauche. Continuer sur le chemin, serrer à gauche à la bifurcation de sentiers. Prendre ensuite à droite, puis de nouveau à gauche et continuer sur ce sentier.

**3** Tourner à droite sur la D 508 et continuer sur 2200 m en passant devant le **Château du Plessis-Bourré**.

Au bout de la ligne droite, tourner à gauche, puis au carrefour, prendre à droite. Passer les habitations et emprunter à gauche après la dernière maison. Continuer tout droit, passer une grange, puis au bout du chemin, prendre à droite et reprendre à gauche. Poursuivre sur la route goudronnée pendant 1650 m.

**4** Arriver sur la D 109, prendre à droite, longer cette route sur 140 m et prendre à gauche «le chemin de la Varenne». Longer ce chemin jusqu'à la route goudronnée.



© Destination Angers

**5** Prendre à gauche puis à droite le chemin des Grands Ruaux. Après 240 m emprunter le chemin en terre à droite. Au bout, prendre à droite et descendre. Au panneau stop tourner à gauche. Continuer sur 360m puis tourner à droite sur le chemin de la Moucherie et continuer jusqu'au panneau stop. Prendre à gauche le chemin piétonnier devant les bassins d'eau de la station de lagunage.

Emprunter la seconde route sur la droite direction le Domaine de la Barre et rester sur la gauche en suivant le chemin du Lavoir. Au carrefour continuer tout droit jusqu'au prochain carrefour avec la D 107.



© A. Lamboireux / Destination Angers

[DESTINATION-ANGERS.COM](http://destination-angers.com)

Rendez-vous sur notre site pour découvrir toutes les randonnées et télécharger chaque Rando-Fiche.



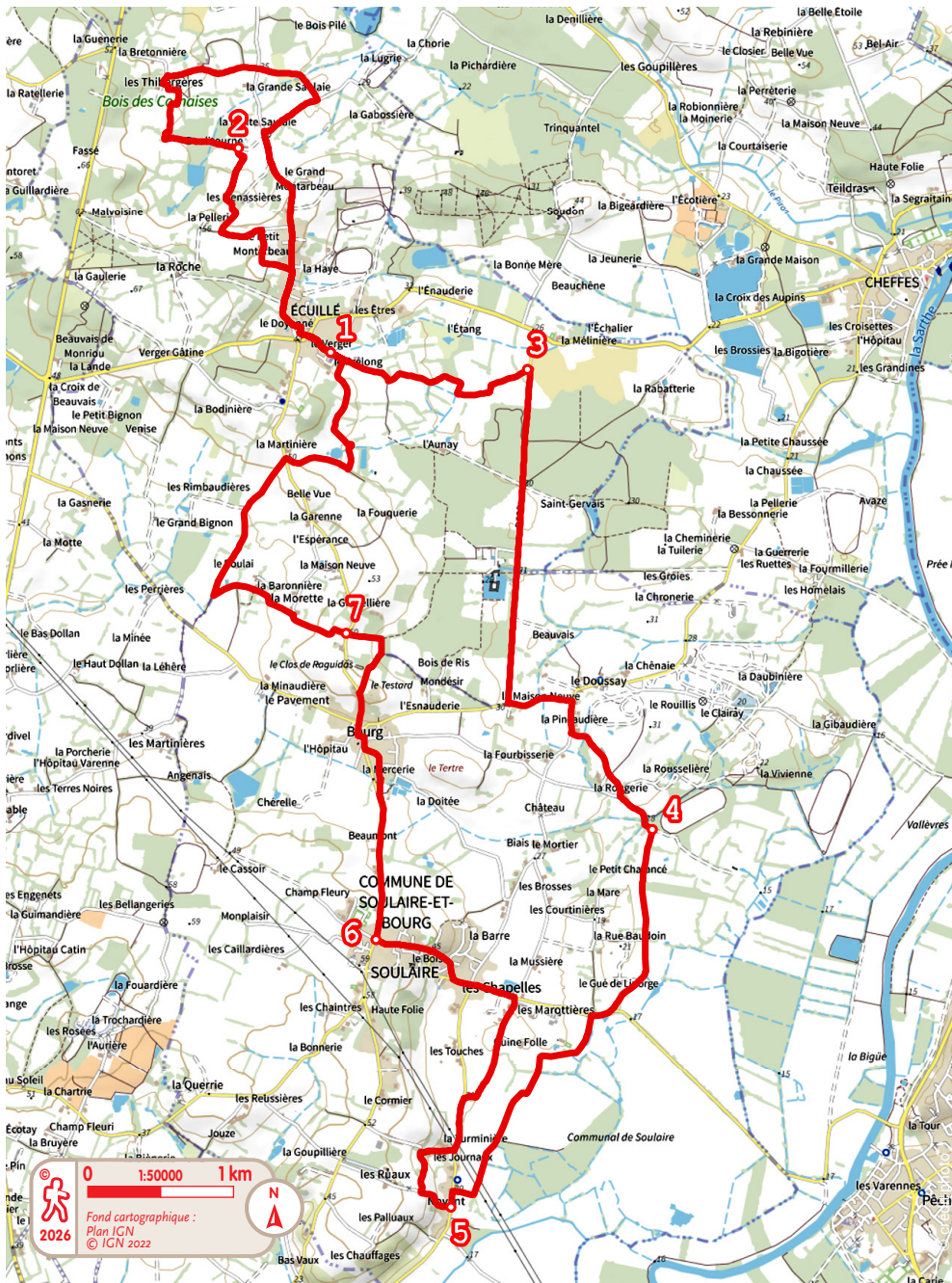
RFN023\_2018. Le nom Randofiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FFRandonnée 2018. © FFRandonnée2018. FFRandonnée 49. Extrait de SCAN 25®. ©IGN - 2018. Autorisation n°40.18.523

En partenariat avec

 **angers Loire métropole**  
communauté urbaine

 **FFRandonnée**  
les chemins, une richesse partagée  
Maine-et-Loire

## La randonnée pas à pas



**6** Prendre à droite et descendre vers Bourg par le chemin piétonnier pendant environ 1000 m. Prendre à droite le chemin de la Mercerie. Le continuer en allant vers **L'église du Bourg**. Emprunter à gauche devant l'église puis à droite pour passer devant l'entrée de l'église. Monter jusqu'au calvaire, et prendre le chemin creux à droite. Au bout de ce chemin prendre à gauche puis encore à gauche pour retrouver de nouveau la RD 107.

**7** Traverser la D 107 et prendre le chemin en face. Au bout du chemin, à la ferme de la Morette, prolonger sur la gauche. Après 600 m, prendre à droite sur le virage très serré. Continuer tout droit jusqu'à la D 107. Traverser la route départementale et prendre le chemin forestier en face. Continuer sur 400 m puis tourner à gauche. Continuer sur le chemin et retrouver une route goudronnée au bout. Prendre à gauche et retrouver le point de départ.

### PATRIMOINE environnement

#### en quelques mots...

Anciennement Plessis-le-Vent, le domaine est acheté en 1462 par Jean Bourré. Le château, construit entre 1468 et 1473, est resté intact. De style Transition, il mêle forteresse médiévale et éléments de la Renaissance. Classé Monument Historique en 1931, il est ouvert au public depuis 1955 et sert souvent de lieu de tournage.



[destination-angers.com](http://destination-angers.com)

Rendez-vous sur notre site pour découvrir toutes les randonnées et télécharger chaque Rando-Fiche.



RFN023\_2018. Le nom Randofiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FFRandonnée 2018. © FFRandonnée2018. FFRandonnée 49. Extrait de SCAN 25©. ©IGN - 2018. Autorisation n°40.18.523

En partenariat avec

**angers Loire métropole**  
communauté urbaine

**FFRandonnée**  
les chemins, une richesse partagée  
Maine-et-Loire